

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-151

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 11 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le onze du mois de décembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louin, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

20 présents + 2 pouvoirs (21 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT (*arrivé en cours de séance*), Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

2 pouvoirs :

- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusé (e) s : Jean-Pierre CESBRON, Ludovic BARREAU

Jeanne BARIGAULT a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 5 décembre 2018 ayant pour ordre du jour :

**COMPTABILITE FINANCES FISCALITE
MISE EN PLACE DE PROVISION POUR RISQUE D'IMPAYES – BUDGET
« ASSAINISSEMENT » ET « DECHETS »**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :
- de mettre en place à partir de 2018, des provisions pour risques d'impayés telles que proposées ci - dessous,
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Exercice	ASSAINISSEMENT			DECHETS		
	reste à recouvrer	%	montant provision	reste à recouvre	%	montant provision
2017	35 603	20	7 120	300	20	60
2016	15 347	25	3 836	14 964	25	3 741
2015	8 162	30	2 448	16 652	30	4 995
2014	8 753	50	4 376	2 342	50	1 171
2013	7 624	100	7 624	9 848	100	9 848
2012	4 326	100	4 326	7 149	100	7 149
2011	9 047	100	9 047	5 839	100	5 839
2010	6 746	100	6 746	5 101	100	5 101
2009	3 276	100	3 276	5 639	100	5 639
2008	5 534	100	5 534	3 732	100	3 732
2007	565	100	565	2 087	100	2 087
2006	835	100	835	1 430	100	1 430
2005	824	100	824	1 675	100	1 675
2004	1 372	100	1 372	1 720	100	1 720
2003	1 272	100	1 272	1 344	100	1 344
2002	2 046	100	2 046	835	100	835
2001	567	100	567	246	100	246
2000	0	100	0	69	100	69
			61 814			56 681

A Airvault, le 11 Décembre
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20181211-D2018151-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2018

Publication le : 21-12-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48